

FORMATION INTERMINISTÉRIELLE DES DIRECTEURS DES SECOURS MÉDICAUX

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé de la formation:

Formation interministérielle des directeurs des secours médicaux

🎯 **Objectifs pédagogiques:**

Renforcer les compétences en termes de stratégie médicale d'organisation et de commandement de la chaîne médicale des secours et de soins dans le cadre du plan ORSEC-NOVI.

ORGANISATION

🕒 **Modalités de déroulement:**

Modalités: Module 1 (e-learning): culture professionnelle

Module 2 (présentiel ENSOSP 4 jours) : culture opérationnelle

Module 3 (présentiel EVDG 3 jours) : aspects humains et compétences non techniques appliquées à la fonction de DSM

Module 4 (présentiel EHESP 3 jours) : communication

Module 5 (présentiel ENSOSP en sous-groupes 3 jours) : simulations, mises en situation en PC

Lieu(x): Pour les médecins sapeurs-pompiers : ENSOSP via le groupement formation du SIS - POC ENSOSP : audrey.godines@ensosp.fr

Pour les médecins hospitaliers : EHESP : candidaturefc@ehesp.fr

Pour les médecins des armées : EVDG : dfmo.

PUBLIC ET ACCÈS



Public concerné:

Médecin de Sapeurs-Pompiers, médecin urgentiste hospitalier et médecin urgentiste du Service de Santé des Armées



Prérequis:

Diplôme d'Etat de docteur en médecine
Diplôme de médecine d'urgence
Diplôme ou attestation de formation de médecine de catastrophe

VALIDATION ET CERTIFICATION



Modalités d'évaluation des acquis / Modalités de suivi et sanction:

Evaluation continue tout au long de la formation.

Taux de réussite : modules formatifs inclus dans un cursus interministériel.

Taux de satisfaction :

module 2 : 71%

module 5 : 81%

CONTENU ET COMPÉTENCES



Qualité(s) du/des formateur(s):

Experts DSM issus des 3 ministères
Formateurs en conduite des opérations



Compétences visées:

Inscription sur la liste préfectorale d'habilitation aux fonctions de Directeur des Secours Médicaux



Méthodes pédagogiques mobilisées:

Enseignement à distance sur plateforme E-learning (EHESP)
Cours magistraux, classe inversée et travaux dirigés
Média training en sous-groupes
Exercices pratiques en sous-groupes et simulations

MODALIÉS PRATIQUES ET TARIFS



Modalités administratives:

Pour les médecins de sapeurs-pompiers, les inscriptions doivent être obligatoirement réalisées par les SIS avec les pièces suivantes :

- Diplôme d'Etat de docteur en médecine ;
- Diplôme de médecine d'urgence
- Diplôme ou attestation de formation de médecine de catastrophe
- Arrêté de nomination
- Dossier d'inscription dûment rempli



Tarifs:

4000 € (hors coûts logistiques)



Contact et inscription:

contact.fct@intradef.gouv.fr